

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 19 novembre 2018

BILAN DES JOURNÉES DE MOBILISATION

La Préfecture déplore les incidents survenus lors des 2 journées de manifestations du 17 et 18 novembre dans le Cher dont le bilan est le suivant :

- 3 gilets jaunes renversés à Vierzon par des automobilistes excédés, ils ont été blessés légèrement. Sur les deux auteurs, un seul a été interpellé, l'autre est toujours en fuite ;
- une interpellation pour outrage, rébellion, port d'arme prohibé et violence sur policiers (garde à vue) ;
- 3 interpellations pour ivresse publique et manifeste ;
- 2 procédures pour violence suite à des altercations ;
- 3 interpellations de personnes qui pourraient être mise en cause pour refus d'obtempérer.
- 2 policiers blessés légèrement au cours des interpellations.

Il est rappelé que la liberté de manifestation est conditionnée par une déclaration préalable (3 jours francs avant) qui permet d'organiser les services de maintien de l'ordre et les déviations dans l'intérêt bien compris de tous.

La Préfète salue le professionnalisme des policiers et gendarmes qui ont su apaiser les points de tension avec sang froid.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher